

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN
Tél : 03 88 91 96 58
Courriel : direction@payszorn.com

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre relative à la conception et réalisation d'une Zone d'Activité à Wilwisheim

Caractéristiques principales :

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn compétente en matière économique, envisage le développement de la Zone d'Activité de Wilwisheim (67270). La zone existante est une rue viabilisée avec réseaux séparatifs bordée d'une terre agricole.

Le projet consiste à urbaniser le côté Est de cette voie, d'étudier les modalités d'aménagement de l'accès depuis la RD 421 avec les Services du Département et d'en profiter pour marquer l'entrée d'agglomération.

Décomposition en lots :

Sans objet

Variantes :

Aucune variante imposée n'est à chiffrer par les candidats. Les variantes libres sont interdites.

Tranches optionnelles :

- TO 1 : Étude d'impact
- TO 2 : Étude de compensation relative à la destruction de zones humides

Délai d'exécution :

Le délai d'exécution est fixé dans l'acte d'engagement. Les prix seront établis dans ces conditions.

Mode de règlement :

Le mode de règlement choisi par le Pouvoir Adjudicateur est le virement administratif selon les délais de paiement en vigueur.

Présentation des candidatures et des offres :

Le dossier de consultation se compose :

- du Règlement de Consultation,
- de l'Acte d'Engagement,
- du Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- du Cahier des Clauses Techniques Particulières,
- des annexes.

Justifications à produire :

A - Justifications à produire prévues aux articles R. 2142-1 à R. 2142-25 et R. 2143-4 à R. 2143-18 du Code de la Commande Publique

B - Un projet de marché comprenant :

- un acte d'engagement : cadre ci-joint à compléter, dater et signer par le(s) représentant(s) qualifié(s) de l'(des) entreprise(s).
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) joint à accepter sans modification ;
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint à accepter sans modification ;
- le mémoire technique présentant la méthodologie de réalisation des prestations (méthodologie mise en œuvre pour respecter le programme et les délais).

Critères d'attribution :

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues dans le Code de la Commande Publique, articles R.2152-6 à R.2152-10.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante) avec les coefficients de pondération :

Numérotation	Critères	%
1	Valeur technique de l'offre appréciée à partir du mémoire technique	60
2	Prix des prestations	40

Type de procédure :

La présente consultation est une procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

Vendredi le 03 Mai 2019, à 17 heures.

Renseignements complémentaires :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis **par voie dématérialisée**. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://alsacemarchespublics.eu>

Les offres devront être rédigées en langue française.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg – 31 avenue de la Paix – BP 1038/F – 67070 STRASBOURG Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 Avril 2019